

À l'heure des vacances

Le 12 août 1978, à quelques heures de la fin de l'année scolaire, le préfet Bernard Landouzy inaugure à Saint-Gilles le premier village-vacances-familles (VVF) de l'île. Installée au cœur de la cité balnéaire de Saint-Gilles, sur un parc de cinq hectares, cette « grande réalisation à caractère social » s'adresse en premier lieu aux familles modestes qui n'ont pas les moyens de partir en vacances. Le VVF de Saint-Gilles fonctionnera jusqu'en 2002 avant de laisser place au Village Corail.

Un village-vacances pour les familles

Le 12 août 1978, l'année scolaire se termine pour quelque 180 000 jeunes réunionnais. Place aux vacances qui pour beaucoup ne dépasseront pas le cadre de la maison familiale.

Le même jour, sous les filao de Saint-Gilles, le préfet Bernard Landouzy inaugure le premier village vacances de l'île. Un second s'installera quelques mois plus tard à Cilaos dont le maire Irénée Accot porte également la casquette de président du VVF Réunion.

Autour du préfet et du maire de Cilaos, on note la présence des plus hautes autorités de l'île: Pierre Lagourgue, président du conseil général, Paul Bénard, maire de Saint-Paul, Léon-Paul Leroy, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, ou encore André Guignard, président de l'association VVF national. Dans son discours, Bernard Landouzy se félicite « de cette grande réalisation à caractère social qui répond aux besoins, à la hâte des Réunionnais à avoir un VVF ». Pour le représentant de l'État cet « investissement très important » représente « un outil de plus » pour le développement du tourisme à La Réunion.

Tourisme pour Réunionnais

Dans la foulée, le maire de Saint-Paul, Paul Bénard se montra flatté d'être le maire d'une commune bénéficiant de telles installations. « Je suis partisan d'un tourisme avant tout pour les Réunionnais », déclare-t-il avant de laisser la parole à Pierre Lagourgue, député et président du conseil général. « Il a fallu changer tout un état d'esprit



Irénée Accot et Paul Julius Bénard (au centre), le jour de l'inauguration du VVF de Saint-Gilles.

chez les Réunionnais. Maintenant, nous avons toutes les raisons d'être satisfaits ». Tout en souhaitant que le VVF Réunion puisse prospérer, le président du conseil général insista sur le fait que « tout doit être mis en œuvre pour que les classes sociales les plus défavorisées et que les retraités puissent profiter des installations du village ».

Après le traditionnel couper du ruban, le préfet entama la visite des installations sous la conduite de M^{me} Jay, directrice du village, et sous les flons-flons de la musique en cuivre. Construit par la Sedre, le VVF de Saint-Gilles s'étend sur un parc de cinq hectares en plein cœur de la cité balnéaire. Composé de bungalows jumelés, il peut accueillir à l'époque près d'une centaine de personnes.

Tout est mis à disposition des familles, en dehors du linge et de la nourriture bien évidemment.

Des vacances les pieds dans l'eau, à moindres frais, que les familles s'arrachent. Lors de l'inauguration, le préfet a pu d'ailleurs s'entretenir avec quelques-unes d'entre elles venues passer le premier week-end des vacances. Le

VVF de Saint-Gilles fonctionnera sur ce modèle jusqu'en 2002.

En 2009, le Département envisageait de vendre le village ou de confier sa gestion à un partenaire privé. L'institution s'est alors heurtée à l'opposition des personnels

et syndicats (voir encadré ci-dessous). Depuis 2014, les élus ont décidé de rénover totalement l'ancien village-vacances en fin de vie mais à énorme potentiel touristique.

Michel ZITTE



Les travaux de construction du VVF de Saint-Gilles en 1978.

Une nouvelle vie pour le village



En quarante années d'existence, le village-vacances a connu bien des déboires et a même failli mettre la clé sous la porte.

Depuis le 1^{er} juin prochain 2014, le village Corail à Saint-Gilles-les-Bains est passé totalement sous la coupe du conseil général. Déjà propriétaire du foncier et des murs depuis 1977, date de la création du « VVF de Saint-Gilles » qu'il a participé à fonder, le Département a souhaité « reprendre la pleine propriété du site pour y développer la filière du tourisme familial et y mener un

projet ambitieux de rénovation ».

Village vacances à caractère social, le site assoit son financement d'abord sur la participation de la Caf.

La caisse qui peut prendre en charge jusqu'à 80% du coût de l'hébergement des familles les plus défavorisées participe ainsi à hauteur de 800 000 euros. L'hébergement payé directement par les usagers apporte

600 000 euros et le service bar et restauration quelque 350 000 euros. Enfin, la location des salles permet de boucler le budget avec 50 000 euros. À noter qu'en 2009, dans le cadre d'une démarche de valorisation de certains éléments patrimoniaux, le Département voulait vendre le VVF ou confier la gestion à un partenaire privé. Il s'était alors heurté à l'opposition des personnels et des syndicats.